

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



ET

LA CIE ST GEORGES DE MERVILLE

Agrément F.F.T.A 13.14.048



À

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Clubs

Colombelles, Le 30 janvier 2015

Chers Amis,

Veillez trouver ci-dessous les horaires et lieu du Promotionnel 2015 (**fermé Calvados**).

Samedi 7 mars 2015 à MERVILLE FRANCEVILLE

Gymnase Michel D'ORNANO

- Ouverture du greffe : 12 H 30
- Inspection du matériel : 13 H 15
- Début des tirs : 13 H 30
- Remise des récompenses : vers 17 H 30 / 18 H

Nous attirons votre attention sur l'importance **de la vérification du matériel** des archers que vous avez engagés dans cette rencontre avant le début de la compétition.

RECOMPENSES :

Individuel : Les trois premiers de chaque catégorie recevront une médaille (or, argent ou bronze) et les autres archers se verront remettre un souvenir.

Equipe : un classement sera établi sur la base des scores des trois meilleurs tireurs d'un club, quelque soit leur catégorie et leur type d'arc. Les trois meilleures sont récompensées.

L'engagement est fixé à **5 € par archer** et les inscriptions sont à adresser pour le **28 février 2015 dernier délai** à :

PIERRE PONCET, 6 Rue Benoit Frachon 14460 COLOMBELLES

Chèque libellé à l'ordre du: **CD14 TIR à L'ARC**

BUVETTE SUR PLACE

Nous vous prions de croire, Chers Amis, en nos sentiments les plus amicaux.

PS : BULLETIN D'INSCRIPTION et REGLEMENT JOINT

Pour le CD 14
Le Président

Pierre PONCET

Pour la Cie St. Georges de Merville
Le Président

Dominique ECOLIVET